



# Programme de formations 2019

## en ergonomie, santé et sécurité au travail



## Liste thématique des cours 2019

### Cours de base

13.03.2019 08.04.2019 08.05.2019 03.06.2019 04.09.2019 07.10.2019 13.11.2019 11.12.2019	Formation de base en santé et sécurité au travail Direction	p. 10
13.03.2019 08.04.2019 08.05.2019 03.06.2019 04.09.2019 07.10.2019 13.11.2019 11.12.2019	Formation de base en santé-sécurité au travail PerCo	p. 11
04.03.2019 10.04.2019 13.05.2019 11.06.2019 28.08.2019 30.09.2019 28.10.2019 20.11.2019 16.12.2019	Sensibilisation des collaborateurs à la santé-sécurité au travail	p. 12

### Droit du travail et des assurances sociales (UV1)

29.01.2019 24.09.2019	Aspects juridiques de la santé et de la sécurité au travail	p. 13
11.04.2019	Assurances sociales et gestion de la santé au travail	p. 14
12.03.2019	La responsabilité en santé et sécurité au travail	p. 15

## Accidentologie (UV2)

28.02.2019 26.09.2019	Atelier de statistiques d'accidents professionnels	p. 16
07.02.2019 03.09.2019	Comment gérer les accidents du travail pour les prévenir ?	p. 17
14.02.2019 19.09.2019	Concevoir ses statistiques d'accidents professionnels	p. 18
14.03.2019 24.09.2019	L'analyse des accidents par la méthode de l'arbre des causes (cours)	p. 19
28.03.2019 03.10.2019	L'analyse des accidents par la méthode de l'arbre des causes (atelier)	p.20

## Risques: prévention & intervention (UV3)

12.11.2019	Démarche de prévention dans les lingerie, cuisines et housekeeping	p. 21
28.02.2019 17.10.2019	Equipements de protection individuelle (EPI)	p. 22
21.05.2019 10.10.2019	Gestion des produits irritants, toxiques et inflammables: bases de la prévention	p. 23
12.09.2019	Gestion des produits irritants, toxiques et inflammables: démarches et outils	p. 24
15.05.2019	Le risque électrique pour les non-électriciens	p. 25
31.01.2019 29.08.2019	Méthodes de détermination des dangers et de gestion des risques (cours)	p. 26

09.05.2019 19.09.2019	Organisation des secours	p. 27
07.11.2019	Prévention de la violence externe et des agressions	p.28
21.03.2019	Santé, sécurité et aménagement des espaces et des postes de travail dans les bureaux	p. 29
09.05.2019 06.06.2019	Sécurité incendie: formation à l'utilisation des extincteurs	p. 30
21.03.2019 25.04.2019 05.11.2019	Sensibilisation aux gestes de premiers secours (4h)	p. 31

## Santé au travail & maladies professionnelles (UV4)

11.04.2019	Enquêtes sur les conditions de travail, la santé et la satisfaction	p. 32
07.11.2019	Maladies professionnelles et atteintes liées au travail: connaissance et prévention	p. 33
07.03.2019	Prévention des lombalgies et TMS (domaine des soins et autres activités)	p. 34
23.09.2019	Prévention du stress et du "burn-out" au travail	p. 35
08.10.2019	Promotion de la santé au travail	p. 36
23.05.2019	Protection de la maternité	p. 37
23.05.2019	Risques psychosociaux: définition, évaluation et pistes de prévention	p.38
16.05.2019	Surveillance des travailleurs et protection de la personnalité	p. 39
14.10.2019	Bases légales pour l'aménagement du temps de travail	p. 40

### **Psychologie & pédagogie (UV5)**

19.03.2019 31.10.2019	Psychologie du risque et de la sécurité	p. 41
14.02.2019 29.08.2019	Techniques de formation et d'information en santé et sécurité au travail (cours)	p. 42
07.03.2019 12.09.2019	Techniques de formation et d'information en santé et sécurité au travail (atelier)	p. 43

### **Gestion en santé et sécurité au travail (UV6)**

10.09.2019	Méthodes pour l'analyse ergonomique de l'activité (cours)	p. 44
05.11.2019	Analyse ergonomique de l'activité (atelier)	p. 45
28.05.2019	Approche participative et partenariat social en santé et sécurité au travail	p.46
31.10.2019	Comprendre et prévenir l'absence au travail	p. 47
07.05.2019	Documentation et recherche documentaire en santé et sécurité au travail	p. 48
14.05.2019	La mesure en santé et sécurité au travail: métrologie des ambiances physiques et mesure de l'activité	p. 49
01.10.2019	Mise en œuvre de la directive MSST: exemples pratiques	p. 50

29.10.2019	Organiser une campagne de prévention en santé-sécurité au travail	p. 51
02.05.2019	Sécurité incendie: organisation de l'évacuation et de la lutte contre l'incendie	p. 52
05.02.2019 27.08.2019	Systemes de gestion de la santé et de la sécurité au travail	p. 53

### Cours particuliers

25-26.02.2019 13-14.06.2019 28-29.11.2019	Connaissances de base en santé et sécurité au travail (cours de 2 jours)	p. 54
Selon manutention et chariots	Cours de caristes et chariots à timon	p. 55
11.07.2019 27.11.2019	Formation aux gestes de premiers secours (8h)	p. 56
Toute l'année	Formation d'Assistant de sécurité	p. 57
Toute l'année	Formation de Chargé de sécurité MSST	p. 59
07.02.2019	Les métiers de la santé et de la sécurité au travail	p. 60
13.02.2019 13.03.2019 10.04.2019 08.05.2019 12.06.2019 10.07.2019 14.08.2019 11.09.2019 09.10.2019 11.12.2019	Parcours sécurité Pont Rouge	p. 61

21.01.2019 04.03.2019 02.04.2019	Peinture au plomb	p. 62
07.01.2019 18.04.2019 30.05.2019	Rappel des gestes de premiers secours	p. 63
12.04.2019 10.05.2019	Retrait d'une fenêtre contenant amiante, PCB ou plomb	p. 64
29.01.2019 05.02.2019 18.06.2019 15.10.2019	Travail en milieu confiné	p. 65
26.03.2019 04.06.2019 26.11.2019	Travail par points chauds	p. 66



# Informations générales

## Entreprises concernées

Le programme de formation vise à couvrir l'ensemble des besoins des entreprises, administrations et institutions pour la gestion de la santé et de la sécurité au travail. Certains séminaires sont destinés à toute entreprise, d'autres sont orientés vers des secteurs spécifiques. Les précisions nécessaires figurent dans les descriptifs de cours.

## Inscription

Les inscriptions se font en ligne sur [www.f4s.com](http://www.f4s.com), par téléphone au +41 22 345 24 04, ou par e-mail à l'adresse [info@f4s.ch](mailto:info@f4s.ch). Les participants reçoivent une confirmation définitive une semaine avant la formation.

Certains cours ayant un nombre de places limitées, les inscriptions sont prises dans l'ordre d'arrivée. Des cours supplémentaires peuvent être organisés en cours d'année selon le nombre d'inscrits en attente. Veuillez vous référer à notre site Internet pour consulter l'horaire, à jour, des cours offerts.

Les cours peuvent exceptionnellement être annulés par F4S faute d'un nombre suffisant de participants. Les personnes inscrites sont informées quelques jours à l'avance.

## Conditions de participation

Le programme de formation est ouvert à tous moyennant une finance d'inscription de dont les conditions sont précisées sur chaque fiche de cours.

Sous certaines conditions, les résidents genevois peuvent bénéficier du chèque de formation de l'OFPC (<http://www.geneve.ch/caf/>) pour le cursus de chargé de sécurité.

## Annulation

Toute personne qui désire annuler sa participation est priée d'informer F4S par téléphone, fax ou e-mail le plus tôt possible. En principe, les personnes qui ne s'excusent pas avant le début du cours paieront le montant de l'inscription du cours.

## Lieu et accès

Sauf exception, les séminaires ont lieu dans les locaux d'F4S, Rue de Saint-Jean 26, 1203 Genève (cf. plan p.67).

## Formation de base en santé et sécurité au travail Direction

- Mercredi 13 mars 2019 de 08:00 à 12:00
- Lundi 08 avril 2019 de 08:00 à 12:00
- Mercredi 08 mai 2019 de 08:00 à 12:00
- Lundi 03 juin 2019 de 08:00 à 12:00
- Mercredi 04 septembre 2019 de 08:00 à 12:00
- Lundi 07 octobre 2019 de 08:00 à 12:00
- Mercredi 13 novembre 2019 de 08:00 à 12:00
- Mercredi 11 décembre 2019 de 08:00 à 12:00

### Entreprises concernées

Chefs d'entreprise ou dirigeants reconnus, Personne de contact/Correspondant en santé-sécurité des entreprises adhérentes à la solution type F4S-ERGOrama SA.

### Public-cible

Entreprise mettant en oeuvre la solution type F4S/ERGOrama.

### Contenu et objectifs

Cette formation présentera les bases légales en matière de santé et sécurité au travail et abordera les tâches principales relatives à la mise en oeuvre de la solution type en entreprise. Les objectifs abordés seront les suivants:

- Connaître les bases légales en matière de santé et sécurité au travail
- Etre familiarisé avec la Solution type proposée
- Connaître les 10 points du concept MSST dans son entreprise

Thèmes abordés: Introduction sur la santé et sécurité au travail, Bases légales (LAA, LTr), Solution F4S/ERGOrama, Base des 10 points du concept MSST.

### Remarque

Formation obligatoire pour Direction dans le cadre de la mise en application de la solution type F4S-ERGOrama.

### Finances d'inscription

Gratuit pour les membres F4S, ERGOrama ou FER/FPE

## Formation de base en santé-sécurité au travail PerCo

- Mercredi 13 mars 2019 de 08:00 à 17:00
- Lundi 08 avril 2019 de 08:00 à 17:00
- Mercredi 08 mai 2019 de 08:00 à 17:00
- Lundi 03 juin 2019 de 08:00 à 17:00
- Mercredi 04 septembre 2019 de 08:00 à 17:00
- Lundi 07 octobre 2019 de 08:00 à 17:00
- Mercredi 13 novembre 2019 de 08:00 à 17:00
- Mercredi 11 décembre 2019 de 08:00 à 17:00

### Entreprises concernées

Entreprise mettant en oeuvre la solution type F4S/ERGOrama.

### Public-cible

Personne de contact/Correspondant en santé-sécurité des entreprises adhérentes à la solution type F4S-ERGOrama SA.

### Contenu et objectifs

La formation vise à permettre aux personnes de contact (PerCo) de mieux appréhender le concept de santé sécurité au travail et donnera des pistes de mise en place d'un tel concept au sein de son entreprise. Les objectifs abordés sont les suivants:

- Savoir déployer les 10 points dans son entreprise,
- Connaître des méthodes pour identifier les dangers,
- Savoir comment mettre en place un plan de mesure dans son entreprise,
- Connaître des axes de réflexion pour impliquer les collaborateurs dans les aspects santé-sécurité au travail.

Thèmes abordés: 10 points du concept MSST, détermination des dangers à priori, bases du comportement humain.

### Remarque

Formation obligatoire pour PerCo dans le cadre de la mise en application de la solution type F4S-ERGOrama.

### Finances d'inscription

Gratuit pour les membres F4S, ERGOrama ou FER/FPE

## Sensibilisation des collaborateurs à la santé-sécurité au travail

- Lundi 04 mars 2019 de 08:00 à 10:00
- Mercredi 10 avril 2019 de 08:00 à 10:00
- Lundi 13 mai 2019 de 08:00 à 10:00
- Mardi 11 juin 2019 de 08:00 à 10:00
- Mercredi 28 août 2019 de 08:00 à 10:00
- Lundi 30 septembre 2019 de 08:00 à 10:00
- Lundi 28 octobre 2019 de 08:00 à 10:00
- Mercredi 20 novembre 2019 de 08:00 à 10:00
- Lundi 16 décembre 2019 de 08:00 à 10:00

### Entreprises concernées

Toutes.

### Public-cible

Tous les collaborateurs de tous les secteurs d'entreprise. Cette formation est obligatoire pour les entreprises adhérentes à la solution.

### Contenu et objectifs

Les objectifs de la formation sont les suivants:

- Connaître les bases légales en santé et sécurité au travail
- Connaître le périmètre global de la santé et sécurité au travail
- Pouvoir identifier des dangers dans son entreprise

Thèmes abordés: Introduction à la santé-sécurité au travail, bases légales, guide SST, notion de dangers au travail et mesures de prévention.

### Remarque

Maximum 20 personnes.

### Finances d'inscription

Gratuit pour les membres F4S-ERGOrama.

## Aspects juridiques de la santé et de la sécurité au travail

- Mardi 29 janvier 2019 de 13:30 à 17:30
- Mardi 24 septembre 2019 de 08:15 à 12:15

### Entreprises concernées

Toutes.

### Public-cible

Spécialistes MSST, correspondants de sécurité, infirmiers de santé au travail, responsables des ressources humaines, employeurs et employés.

### Contenu et objectifs

Le cours portera sur la législation suisse en matière de santé et de sécurité au travail. Les objectifs de la formation sont les suivants:

- Connaître les principaux textes de loi en santé et sécurité au travail (Loi sur le travail, Loi sur l'assurance-accidents, Loi sur la sécurité des produits);
- Connaître les obligations des employeurs et des employés en la matière;
- Comprendre les grands principes du droit applicables au domaines de la prévention et comprendre la manière dont les normes sont appliquées dans les entreprises, les inspections du travail et les tribunaux.

Les thèmes suivants seront abordés: fondements du droit (loi, doctrine et jurisprudence); origine historique des normes de protection des travailleurs; principales lois et ordonnances relatives à la santé et à la sécurité au travail; principes d'application; éléments de doctrine et de jurisprudence.

### Remarque

La question de la responsabilité civile et pénale sera évoquée, mais fait l'objet d'un cours spécifique qui aura lieu le 1er mars 2017.

### Finances d'inscription

Membres ERGOrama: gratuit, Membres F4S, FPE ou FER: 150CHF/pers., Non-membres: 180CHF/pers.

## Assurances sociales et gestion de la santé au travail

- Jeudi 11 avril 2019 de 08:15 à 12:15

### Entreprises concernées

Toutes.

### Public-cible

Spécialistes MSST, correspondants de sécurité, infirmiers de santé au travail, responsables des ressources humaines, employeurs et employés.

### Contenu et objectifs

Les atteintes à la santé dans le cadre du travail peuvent impliquer l'intervention de diverses assurances sociales, formant un dispositif de soutien dense et complexe. Lors de ce cours, les questions suivantes seront abordées: quelles prestations offrent les assurances sociales ? Dans quels cas de figure peuvent-elles intervenir ? Comment se coordonnent-elles ? Quelles influences peuvent-elles avoir sur la gestion de la santé et de la sécurité au travail ? Une partie sera consacrée à l'indemnisation de l'incapacité de travail suite à une maladie ou un accident, ainsi qu'aux prestations en cas d'invalidité. Les objectifs de la formation sont les suivants:

- Comprendre les grands principes des assurances sociales;
- Connaître les lois couvrant les principaux risques de la vie active;
- Connaître les prestations des assurances en cas de perte de gain suite à un problème de santé;
- Comprendre les liens entre ces assurances et les pratiques en santé et sécurité au travail.

Les thèmes suivants seront abordés: les trois piliers des assurances sociales; introduction à la LAVS, LAI, LAA, LACI (objectifs, prestations, personnes assurées); coordination entre assurances sociales; indemnités journalières en cas de perte de gain, prestations de l'Assurance Invalidité (reclassement professionnel, rente); impact de ces assurances sur les pratiques en santé et sécurité au travail.

### Finances d'inscription

Membres ERGOrama: gratuit, Membres F4S, FPE ou FER: 150CHF/pers., Non-membres: 180CHF/pers

## La responsabilité en santé et sécurité au travail

- Mardi 12 mars 2019 de 13:30 à 17:30

### Entreprises concernées

Toutes.

### Public-cible

Spécialistes MSST, correspondants de sécurité, infirmiers de santé au travail, employeurs, cadres, employés et personnes intéressées.

### Contenu et objectifs

Qui est responsable en cas d'atteinte à la santé au travail ? Quelles conséquences juridiques peuvent en découler ? Ces questions, les employeurs, les cadres, les travailleurs et les responsables santé-sécurité se les posent fréquemment. Les objectifs de la formation sont les suivants:

- Comprendre les relations entre prestations d'assurance et responsabilité civile;
- Connaître les bases juridiques de la responsabilité civile et pénale en matière de santé et sécurité au travail;
- Comprendre comment se détermine la responsabilité civile et pénale en cas d'atteinte à la santé d'un travailleur.
- 

Les thèmes suivants seront abordés: la couverture d'assurance en cas d'atteinte à la santé d'origine professionnelle; l'action en responsabilité civile pour les dommages non couverts par les assurances sociales; la responsabilité pénale en cas d'accident du travail.

### Remarque

Le cours sera illustré par de nombreux extraits de la jurisprudence, portant sur des cas d'accidents du travail, d'atteintes à la personnalité (p.ex. mobbing) et d'autres problèmes de santé au travail (p.ex. stress).

### Finances d'inscription

Membres ERGOrama: gratuit, Membres F4S, FPE ou FER: 150CHF/pers., Non-membres: 180CHF/pers.

## Atelier de statistiques d'accidents professionnels

- Jeudi 28 février 2019 de 08:15 à 12:15
- Jeudi 26 septembre 2019 de 08:15 à 12:15

### Entreprises concernées

Entreprises d'une certaine taille et présentant des dangers particuliers au sens de la directive MSST.

### Public-cible

Spécialistes MSST, correspondants de sécurité, infirmiers de santé au travail, cadres et responsables des ressources humaines ayant suivi le cours "Concevoir ses statistiques d'accidents professionnels".

### Contenu et objectifs

Les statistiques aident à mettre en évidence des éléments (secteurs, activités, outils, etc.) à risques au sein de l'entreprise. Elles permettent de mieux comprendre la répartition des accidents ainsi que de suivre leur évolution. Ce cours vise à donner les bases pratiques pour effectuer des analyses statistiques. Les objectifs de la formation sont les suivants:

- Etre capable de concevoir des statistiques d'accidents au moyen de logiciels informatiques courants;
- Etre capable de mettre en forme les statistiques sous forme graphique;
- Etre capable d'analyser et d'interpréter des statistiques d'accidents.

Les thèmes suivants seront abordés: préparation d'une base de données; élaboration de statistiques de base (mode, moyenne, taux, tableaux croisés, etc.); comparaison avec des chiffres nationaux; représentations graphiques.

### Remarque

Afin que la majorité des participants puissent effectuer des travaux pratiques, nous recommandons à chaque participant possédant un ordinateur portable avec Excel de le prendre avec. Une base de données pour les exercices sera fournie.

### Finances d'inscription

Membres ERGOrama: gratuit, Membres F4S, FPE ou FER: 150CHF/pers., Non-membres: 180CHF/pers.



## Comment gérer les accidents du travail pour les prévenir ?

- Jeudi 07 février 2019 de 08:15 à 12:15
- Mardi 03 septembre 2019 de 13:30 à 17:30

### Entreprises concernées

Entreprises d'une certaine taille et présentant des dangers particuliers au sens de la directive MSST.

### Public-cible

Spécialistes MSST, correspondants de sécurité, infirmiers de santé au travail, cadres et responsables des ressources humaines.

### Contenu et objectifs

Les déclarations d'accidents livrent des informations importantes pour évaluer et prévenir les risques professionnels. Pour cela, il faut toutefois qu'elles soient remplies correctement et transmises aux collaborateurs en charge de la prévention. Les objectifs de la formation sont les suivants:

- Etre en mesure d'intégrer la gestion des accidents du travail dans le concept de sécurité de l'entreprise;
- Etre capable de valoriser les déclarations d'accidents dans un but préventif;
- Connaître quelques statistiques d'accidents simples;
- Connaître les sources de données nationales (statistiques d'accidents);
- Connaître les principes de la méthode d'analyse des accidents par l'arbre des causes.

Les thèmes suivants seront abordés: place de l'analyse des accidents dans le processus de prévention; déclaration, enregistrement, traitement et utilisation des données d'accidents; principes de la méthode de l'arbre des causes.

### Finances d'inscription

Membres ERGOrama: gratuit, Membres F4S, FPE ou FER: 150CHF/pers., Non-membres: 180CHF/pers

## Concevoir ses statistiques d'accidents professionnels

- Jeudi 14 février 2019 de 08:15 à 12:15
- Jeudi 19 septembre 2019 de 08:15 à 12:15

### Entreprises concernées

Toutes.

### Public-cible

Spécialistes MSST, correspondants de sécurité, responsables des ressources humaines, infirmiers de santé au travail, employeurs et employés.

### Contenu et objectifs

L'analyse statistique des accidents du travail contribue à mettre en évidence les dangers auxquels les travailleurs sont exposés dans leur activité professionnelle. Elle permet également d'évaluer l'efficacité des mesures de prévention mises en place.

Ce cours vise à transmettre aux participants des connaissances et des outils statistiques leur permettant de concevoir, présenter et analyser les accidents survenus dans l'entreprise. Les objectifs de la formation sont les suivants:

- Connaître l'utilité, l'intérêt et les limites de l'analyse statistique des accidents du travail;
- Etre capable d'analyser et d'interpréter des statistiques d'accidents;
- Etre capable de concevoir et de tenir à jour des statistiques d'accidents au sein de sa propre entreprise.

Les thèmes suivants seront abordés: utilité des statistiques d'accidents; définitions et nomenclatures; élaboration de statistiques selon différents critères (activité, processus de l'accident, caractéristiques personnelles, etc.); représentations graphiques; comparaison avec des chiffres nationaux.

### Finances d'inscription

Membres ERGOrama: gratuit, Membres F4S, FPE ou FER: 150CHF/pers., Non-membres: 180CHF/pers.

## L'analyse des accidents par la méthode de l'arbre des causes (cours)

- Jeudi 14 mars 2019 de 08:15 à 12:15
- Mardi 24 septembre 2019 de 13:30 à 17:30

### Entreprises concernées

Entreprises d'une certaine taille et présentant des dangers particuliers au sens de la directive MSST.

### Public-cible

Spécialistes MSST, correspondants de sécurité, infirmiers de santé au travail, cadres et responsables des ressources humaines.

### Contenu et objectifs

Le développement de la méthode de l'arbre des causes a été une contribution importante de l'ergonomie et de la psychologie du travail à la sécurité. Cette méthode permet de mettre en évidence la multiplicité des causes concourant à la survenue des accidents et d'enrichir la recherche et le choix des mesures préventives. Les objectifs de la formation sont les suivants:

- Comprendre l'approche ergonomique des accidents;
- Connaître les étapes de l'analyse des accidents par la méthode de l'arbre des causes;
- Connaître les principaux facteurs potentiels d'accidents (facteurs de risque);
- Etre capable de concevoir et mettre en œuvre des mesures de prévention à partir des arbres des causes.

Les thèmes suivants seront abordés: approche ergonomique des accidents; recueil des faits relatifs à la survenue de l'accident; construction de l'arbre des causes; identification de facteurs potentiels d'accidents; élaboration et choix des mesures préventives.

### Remarque

Ce cours sera complété par un atelier d'une journée.

### Finances d'inscription

Membres ERGOrama: gratuit, Membres F4S, FPE ou FER: 150CHF/pers., Non-membres: 180CHF/pers

## L'analyse des accidents par la méthode de l'arbre des causes (atelier)

- Jeudi 28 mars 2019 de 08:15 à 17:30
- Jeudi 03 octobre 2019 de 08:15 à 17:30

### Entreprises concernées

Entreprises d'une certaine taille et présentant des dangers particuliers au sens de la directive MSST.

### Public-cible

Spécialistes MSST et personnes ayant suivi le cours théorique.

### Contenu et objectifs

Cet atelier pratique est destiné aux personnes connaissant les principes de la méthode d'analyse des accidents par l'arbre des causes et souhaitant en acquérir la maîtrise. Les objectifs de la formation sont les suivants:

- Consolider les connaissances acquises sur la méthode de l'arbre des causes;
- Maîtriser l'utilisation de la méthode;
- Etre en mesure d'intégrer la méthode dans l'organisation de la sécurité de son entreprise.

Les thèmes suivants seront abordés: rappel des connaissances de base; exercices d'application de la méthode; cadre de la mise en œuvre dans l'entreprise; présentation et discussion de cas.

### Finances d'inscription

Membres ERGOrama: gratuit, Membres F4S, FPE ou FER: 300CHF/pers., Non-membres: 360CHF/pers.

## Démarche de prévention dans les linderies, cuisines et housekeeping

- Mardi 12 novembre 2019 de 13:30 à 17:30

### Entreprises concernées

Hôtels, restaurants, EMS, cliniques, blanchisseries, nettoyage à sec, entreprises de nettoyage et toute entreprise concernée par le thème.

### Public-cible

Spécialistes MSST, restaurateurs, gouvernantes, nettoyeurs et autres professionnels concernés par l'évaluation et la prévention des risques lors de travaux de nettoyage ainsi que d'activités en cuisine, linderie et nettoyage à sec.

### Contenu et objectifs

Les questions de prévention dans ces différentes activités sont regroupées dans une même formation dans la mesure où les profils de risques sont similaires (effort physique, risques mécaniques, chimiques et électriques). Ces différents risques seront abordés de manière générale, mais la formation portera principalement sur la manière de les évaluer et de les prévenir en tenant compte des caractéristiques spécifiques de chaque contexte. Les objectifs du cours sont les suivants:

- Connaître les principaux dangers et risques pour la santé rencontrés dans les travaux en linderie, cuisine et de nettoyage;
- Connaître des méthodes pour l'identification des dangers et la maîtrise des risques dans les travaux en question;
- Être capable de mettre en place des mesures de prévention techniques, organisationnelles et personnelles au sein de sa propre entreprise.

Les thèmes suivants seront abordés: dangers physiques, électriques, biologiques et chimiques dans les travaux concernés; évaluations des risques potentiels pour l'intégrité et la santé des travailleurs; démarches et méthodes pour l'évaluation et la prévention de ces risques; sensibilisation aux risques psychosociaux que l'on peut rencontrer dans les milieux en question.

### Finances d'inscription

Membres ERGOrama: gratuit, Membres F4S, FPE ou FER: 150CHF/pers., Non-membres: 180CHF/pers

## Equipements de protection individuelle (EPI)

- Jeudi 28 février 2019 de 13:30 à 17:30
- Jeudi 17 octobre 2019 de 13:30 à 17:30

### Entreprises concernées

Entreprises industrielles et de la construction, sociétés de nettoyage et de multi-services, théâtres et toute entreprise présentant des risques mécaniques, chimiques ou physiques.

### Public-cible

Spécialistes MSST, correspondants de sécurité, infirmiers de santé au travail, employeurs et travailleurs concernés.

### Contenu et objectifs

Le cours portera sur le choix et l'utilisation des moyens de protection individuels contre les dangers mécaniques, chimiques ou physiques auxquels les travailleurs sont exposés. Les objectifs de la formation sont les suivants:

- Déterminer la place des EPI dans un concept global de prévention des risques professionnels et de protection des travailleurs;
- Etre en mesure d'identifier les situations dans lesquelles les EPI doivent être utilisés (critères, normes, etc.);
- Connaître les différents types d'EPI et leurs conditions d'utilisation.

Les thèmes suivants seront abordés: hiérarchie des mesures de prévention; types d'EPI et conditions d'utilisation; gestion des EPI; information des travailleurs sur l'importance du port des EPI et sur la nécessité d'une formation à leur utilisation.

### Finances d'inscription

Membres ERGOrama: gratuit, Membres F4S, FPE ou FER: 150CHF/pers., Non-membres: 180CHF/pers

## Gestion des produits irritants, toxiques et inflammables: bases de la prévention

- Mardi 21 mai 2019 de 13:30 à 17:30
- Jeudi 10 octobre 2019 de 08:15 à 12:15

### Entreprises concernées

Toute entreprise utilisant ou stockant des produits chimiques (EMS, hôtels, entreprises de nettoyage, laboratoires chimiques, garages, etc.).

### Public-cible

Spécialistes MSST, correspondants de sécurité, infirmiers de santé au travail, cadres et personnes responsables de la gestion des produits dans leur institution.

### Contenu et objectifs

Des produits chimiques dangereux se rencontrent dans tout environnement de travail; les risques chroniques ou aigus liés à leur utilisation et à leur stockage sont souvent méconnus. Les objectifs de la formation sont les suivants:

- Connaître les principales bases légales (lois, règlements) et sources d'information (étiquettes, FDS) en lien avec les produits chimiques
- Connaître les différents produits chimiques (solvants, acides, bases, désinfectants) et être capable d'identifier les dangers liés à ces produits.
- Connaître les modes de pénétration des produits dans l'organisme et les moyens de prévention techniques, organisationnels et personnels.

Les thèmes suivants seront abordés: définition des différents types de produits (acide, base, solvant, désinfectant), rappel des bases légales liées à l'étiquetage des produits et pistes de prévention.

### Remarque

Ce cours sera complété par une session présentant des outils pratiques.

### Finances d'inscription

Membres ERGOrama: gratuit, Membres F4S, FPE ou FER: 150CHF/pers., Non-membres: 180CHF/pers.

## Gestion des produits irritants, toxiques et inflammables: démarches et outils

- Jeudi 12 septembre 2019 de 13:30 à 17:30

### Entreprises concernées

Toute entreprise utilisant ou stockant des produits chimiques (EMS, hôtels, entreprises de nettoyage, laboratoires chimiques, garages, etc.).

### Public-cible

Spécialistes MSST, correspondants de sécurité, infirmiers de santé au travail, cadres et personnes responsables de la gestion des produits.

### Contenu et objectifs

Cette formation vise à présenter une démarche et des outils pratiques pour une gestion efficace des produits dangereux dans l'entreprise, afin de limiter les risques liés à leur utilisation et leur stockage. Les objectifs de la formation sont les suivants:

- Comprendre et retrouver les informations d'une fiche de données sécurité [FDS]
- Connaître les moyens de protection techniques, organisationnels et personnels à mettre en oeuvre
- Pouvoir utiliser des outils de gestion permettant d'informer les utilisateurs des produits sur les moyens de protection à adopter à partir d'une FDS

Les thèmes suivants seront abordés: bref rappel des bases légales et des différents types de produits, fiches de données de sécurité, fiches simplifiées.

### Remarque

Ce cours complète la formation sur les bases de la prévention des risques chimiques.

### Finances d'inscription

Membres ERGOrama: gratuit, Membres F4S, FPE ou FER: 150CHF/pers., Non-membres: 180CHF/pers.



## Le risque électrique pour les non-électriciens

- Mercredi 15 mai 2019 de 13:30 à 17:30

### Entreprises concernées

Toutes sauf les entreprises spécialisées en électricité.

### Public-cible

Chargés de sécurité, artisans, techniciens généralistes et toute personne appelée à travailler avec des appareils et des outils électriques.

### Contenu et objectifs

Après un bref rappel des connaissances physiques relatives à l'électricité et ses effets sur le corps humain, nous présenterons des situations à risque et des mesures de prévention. Des démonstrations illustreront le cours. Les objectifs de la formation sont les suivants:

- Connaître les effets de l'électricité sur le corps humain;
- Connaître les situations à risque d'électrisation ou d'électrocution;
- Connaître les moyens de prévention des accidents électriques, notamment au travers du respect des règles légales.

Les thèmes suivants seront abordés: caractéristiques physiques du courant électrique; effets du courant électrique sur le corps humain; présentation de risques d'électrocution et d'électrisation; comportement en cas d'accident et premiers secours.

### Finances d'inscription

Membres ERGOrama: gratuit, Membres F4S, FPE ou FER: 150CHF/pers., Non-membres: 180CHF/pers.

## Méthodes de détermination des dangers et de gestion des risques (cours)

- Jeudi 31 janvier 2019 de 08:15 à 12:15
- Jeudi 29 août 2019 de 08:15 à 12:15

### Entreprises concernées

Toutes.

### Public-cible

Spécialistes MSST, correspondants de sécurité, infirmiers de santé au travail et employeurs.

### Contenu et objectifs

La détermination des dangers est au coeur de l'application de la législation de protection de la santé et de la sécurité au travail. Dans le cadre d'un système de gestion des risques, les entreprises identifient les dangers auxquels le personnel est exposé; sur cette base, des mesures de prévention sont mises en place et des indicateurs attestent de l'efficacité de la démarche. Les objectifs de la formation sont les suivants:

- Être capable de procéder, dans son entreprise, à une détermination des dangers simple et de proposer des mesures de prévention (a priori et a posteriori);
- Connaître les principes de méthodes plus élaborées d'analyse de risque;
- Savoir intégrer la détermination des dangers et la planification de mesures dans le concept de sécurité de l'entreprise;
- Connaître la nature des principaux dangers et risques rencontrés dans les milieux de travail.

Les thèmes suivants seront abordés: typologie des phénomènes dangereux; méthodes et outils de détermination des dangers; évaluation des risques; critères pour le choix des mesures de prévention; indicateurs d'efficacité.

### Finances d'inscription

Membres ERGOrama: gratuit, Membres F4S, FPE ou FER: 150CHF/pers., Non-membres: 180CHF/pers.

## Organisation des secours

- Jeudi 09 mai 2019 de 08:15 à 12:15
- Jeudi 19 septembre 2019 de 13:30 à 17:30

### Entreprises concernées

Toutes.

### Public-cible

Spécialistes MSST, correspondants de sécurité, employeurs et employés concernés.

### Contenu et objectifs

Quelle que soit la taille de l'entreprise et les dangers de son activité, une organisation des secours d'urgences et en cas d'incendie doit être mise en place en tenant compte des spécificités de l'entreprise (point 7 du concept MSST en 10 points de la CFST).

Les objectifs de la formation sont les suivants:

- Connaître les bases légales sur ces thématiques;
- Etre capable de proposer et de mettre en œuvre des mesures adaptées;
- Etre en mesure de mettre en place les points de contrôle nécessaires pour assurer la pérennité de ces organisations d'urgence.

Les thèmes suivants seront abordés: bases légales; équipements nécessaires; informations du personnel; trousse de secours; organisation des équipes de secouristes d'entreprises; organisation des équipes d'évacuation; éléments à contrôler.

### Finances d'inscription

Membres ERGOrama: gratuit, Membres F4S, FPE ou FER: 150CHF/pers., Non-membres: 180CHF/pers.

## Prévention de la violence externe et des agressions

- Jeudi 07 novembre 2019 de 13:30 à 17:30

### Entreprises concernées

Toutes.

### Public-cible

Spécialistes MSST, correspondants de sécurité, infirmiers de santé au travail, responsables des ressources humaines, employeurs, cadres et employés.

### Contenu et objectifs

Les salariés travaillant à des postes d'accueil ou dans certains secteurs professionnels (transports en commun, vente, soins, administrations publiques, etc.) peuvent être victimes d'actes de violence de la part de clients, patients ou bénéficiaires mécontents ou agressifs. Les objectifs de la formation sont les suivants:

- Comprendre les causes de la violence externe;
- Comprendre les liens entre situations professionnelles, environnements de travail et dangers d'agressions;
- Pouvoir mettre en place une politique de prévention de la violence externe.

Les thèmes suivants seront abordés: définition des agressions; situations de travail à risques; méthodes d'évaluation du risque d'agression; mesures de prévention, de gestion, de prise en charge, d'analyse et de suivi des cas.

### Finances d'inscription

Membres ERGOrama: gratuit, Membres F4S, FPE ou FER: 150CHF/pers., Non-membres: 180CHF/pers.

## Santé, sécurité et aménagement des espaces et des postes de travail dans les bureaux

- Jeudi 21 mars 2019 de 08:15 à 12:15

### Entreprises concernées

Toutes les entreprises employant du personnel de bureau.

### Public-cible

Spécialistes MSST, correspondants de sécurité et toute personne exerçant une responsabilité en matière d'aménagement des bureaux dans son entreprise.

### Contenu et objectifs

Ce cours vise à fournir aux participants les connaissances de base leur permettant d'aménager un espace de travail de manière confortable. Il abordera les principes à prendre en compte pour assurer les meilleures conditions de travail possible dans les bureaux. Les objectifs de la formation sont les suivants:

- Avoir une vue d'ensemble des différents dangers et contraintes relatifs à la santé et la sécurité au travail dans les espaces de bureaux;
- Connaître les principales mesures de prévention y relatives et les possibilités d'aménagement;
- Etre en mesure de participer à l'aménagement d'un espace de travail en se fondant sur les principes et méthodes de l'ergonomie et sur les dispositions légales régissant la santé et la sécurité au travail (OLT3).

Les thèmes suivants seront abordés: bruit; éclairage naturel et artificiel; aménagement des postes à écran; notions de physiologie humaine; confort thermique (température); ventilation/climatisation; dangers d'accidents; premiers secours; évacuation

### Finances d'inscription

Membres ERGOrama: gratuit, Membres F4S, FPE ou FER: 150CHF/pers., Non-membres: 180CHF/pers.

## Sécurité incendie: formation à l'utilisation des extincteurs

- Jeudi 09 mai 2019 de 14:00 à 16:00
- Jeudi 06 juin 2019 de 09:00 à 11:00

### Entreprises concernées

Toutes.

### Public-cible

Cette formation s'adresse à tous et plus particulièrement aux personnes exerçant une responsabilité en matière de sécurité ou de secours au sein de leur entreprise.

### Contenu et objectifs

La protection contre le danger d'incendie nécessite la présence de personnel formé à la lutte contre le feu et apte à intervenir en cas d'urgence. Les objectifs de la formation sont les suivants:

- Connaître les réactions à avoir en cas de découverte et d'attaque d'un feu;
- Connaître les différents types d'extincteurs et leur utilisation;
- Savoir se servir d'un extincteur.

Les thèmes suivants seront abordés: sécurité incendie en entreprise; réaction face à l'incendie; exercices pratiques d'extinction.

### Remarque

Les cours se déroulent au centre d'instruction de Viansone, Rue de Veyrot 19, Meyrin Attention, le nombre de places est limité.

### Finances d'inscription

90 CHF par personne.

## Sensibilisation aux gestes de premiers secours (4h)

- Jeudi 21 mars 2019 de 13:30 à 17:30
- Jeudi 25 avril 2019 de 13:30 à 17:30
- Mardi 05 novembre 2019 de 08:15 à 12:15

### Entreprises concernées

Ce cours est réservé aux entreprises mettant en oeuvre les solutions MSST gérées par ERGOrama et aux personnes suivant la formation de chargé de sécurité MSST.

### Public-cible

Cette formation s'adresse à tous et plus particulièrement aux personnes exerçant une responsabilité en matière de sécurité ou de secours au sein de leur entreprise.

### Contenu et objectifs

Les objectifs de la formation sont les suivants:

- Adopter un comportement adéquat face à une situation d'urgence sanitaire;
- Être capable de reconnaître une urgence vitale;
- Être sensibilisé à la mise en œuvre des mesures immédiates pour sauver la vie.

Les thèmes suivants seront abordés: schémas d'alarmes; gestes de premiers secours; hémorragie et brûlures; schéma de réanimation; organisation des secours dans l'entreprise.

Ces thèmes seront traités au travers de présentations théoriques, de démonstrations et de discussions didactiques.

### Finances d'inscription

Membres ERGOrama/F4S : 130 CHF ; FPE/FER: 170CHF/pers., Non-membres: 200CHF/pers.

## Enquêtes sur les conditions de travail, la santé et la satisfaction

- Jeudi 11 avril 2019 de 13:30 à 17:30

### Entreprises concernées

Entreprises d'une certaine taille.

### Public-cible

Spécialistes MSST, correspondants de sécurité, infirmiers de santé au travail, gestionnaires des ressources humaines et personnes intéressées.

### Contenu et objectifs

De nombreuses entreprises réalisent des enquêtes pour évaluer les perceptions de leurs collaborateurs dans différents domaines tels que les conditions de travail, la santé, la motivation ou la satisfaction. La réalisation de ces enquêtes nécessite, outre la fixation d'objectifs précis, d'être au clair sur les concepts, de connaître les méthodes d'investigation et de dépouillement statistique, de savoir interpréter les résultats obtenus et surtout d'être à même de planifier des mesures correctives. Les objectifs de la formation sont les suivants:

- Connaître les principaux concepts investigués (situation de travail, santé, satisfaction, motivation, etc.);
- Être capable d'évaluer le bien-fondé de réaliser une enquête et d'en définir la problématique;
- Connaître les principales méthodes d'enquête et les règles déontologiques à respecter;
- Être capable de participer à la conduite d'une enquête et de promouvoir des actions correctives sur la base des résultats.
- 

Les thèmes suivants seront abordés: bien-fondé d'une enquête dans un contexte donné; fixation des objectifs; choix méthodologiques; conduite du projet; mise en oeuvre d'actions correctives; présentation et discussion des limites des enquêtes par questionnaire.

### Finances d'inscription

Membres ERGOrama: gratuit, Membres F4S, FPE ou FER: 150CHF/pers., Non-membres: 180CHF/pers.



## Maladies professionnelles et atteintes liées au travail: connaissance et prévention

- Jeudi 07 novembre 2019 de 08:15 à 12:15

### Entreprises concernées

Toutes.

### Public-cible

Spécialistes MSST, correspondants de sécurité, médecins et infirmières d'entreprise, responsables des ressources humaines, employeurs et employés.

### Contenu et objectifs

Cette formation abordera la prévention des maladies professionnelles et des atteintes à la santé liées au travail, du point de vue de la médecine du travail et des assurances. Des connaissances scientifiques relatives aux liens entre situations de travail et santé seront également présentées. Les objectifs de la formation sont les suivants:

- Connaître les principales maladies professionnelles et atteintes à la santé liées au travail;
- Comprendre certains processus qui relient situations de travail et santé;
- Connaître les définitions et les dispositions légales relatives aux maladies professionnelles et atteintes liées au travail;
- Connaître les rôles respectifs, en matière de dépistage et de prévention, des médecins du travail, médecins-conseils et médecins inspecteurs du travail au sein des entreprises.

Les thèmes suivants seront abordés: définitions; aspects légaux et asséurologiques; exemples de maladies professionnelles et d'atteintes liées au travail en relation avec leurs causes; activités des médecins dans l'entreprise.

### Finances d'inscription

Membres ERGOrama: gratuit, Membres F4S, FPE ou FER: 150CHF/pers., Non-membres: 180CHF/pers.

## Prévention des lombalgies et TMS (domaine des soins et autres activités)

- Jeudi 07 mars 2019 de 13:30 à 17:30

### Entreprises concernées

Entreprises et institutions concernées par la manutention manuelle de personnes ou de charges lourdes ou par des travaux répétitifs (EMS, cliniques, hôpitaux, entreprises de nettoyage, hôtels, magasins, etc.).

### Public-cible

Spécialistes MSST, correspondants de sécurité, employeur, responsables des ressources humaines, personnel d'encadrement, employés.

### Contenu et objectifs

Les travailleurs effectuant des travaux physiques ou répétitifs dans le domaine des soins ou dans d'autres types d'activités (nettoyage, lingerie, hôtellerie-restauration, personnel de vente, travailleur dans le domaine de l'industrie, etc.) sont exposés à un risque de lombalgies et de troubles musculo-squelettiques (TMS). La prévention s'appuyant uniquement sur la formation du personnel aux méthodes de manutention a montré des limites. Le séminaire présente une approche globale de la prévention des lombalgies et TMS. Les objectifs de la formation sont les suivants:

- Comprendre la relation entre certaines situations de travail et la survenue de lombalgies et TMS;
- Connaître les principes de la "no-lift-policy" (politique zéro levage);
- Etre capable d'initier ou de participer à une démarche de prévention des lombalgies et TMS;
- Connaître les éléments à prendre en compte afin de pérenniser la démarche mise en oeuvre.

L'accent sera mis sur l'identification des risques et la mise en oeuvre d'une démarche globale de prévention. Cette formation s'adresse ainsi principalement à des personnes ayant des responsabilités en matière d'organisation du travail.

### Finances d'inscription

Membres ERGOrama: gratuit, Membres F4S, FPE ou FER: 150CHF/pers., Non-membres: 180CHF/pers.

## Prévention du stress et du "burn-out" au travail

- Lundi 23 septembre 2019 de 13:30 à 17:30

### Entreprises concernées

Toutes.

### Public-cible

Spécialistes MSST, correspondants de sécurité, infirmiers de santé au travail, responsables des ressources humaines, cadres, employeurs, représentants du personnel.

### Contenu et objectifs

Selon les dernières statistiques du SECO, un tiers des personnes actives occupées en Suisse se sentent souvent ou très souvent stressées. Les liens entre stress chronique et atteintes à la santé (maladies cardio-vasculaires, troubles du sommeil, angoisse, dépression, etc.) sont connus et attestés par de nombreuses études. On sait aussi que les transformations actuelles du monde du travail (intensification, individualisation des rapports de travail, précarisation de l'emploi) ont un impact négatif sur la perception de la santé de la population.

Dans ce contexte, le cours vise à échanger sur les marges de manœuvre des entreprises et des individus pour faire face à la problématique du stress. Les objectifs de la formation sont les suivants:

- Comprendre les concepts de stress et de burn-out
- Connaître les symptômes, les facteurs de risque et les conséquences du stress et du burn-out
- Etre capable de mettre en œuvre des mesures de prévention relatives à ces atteintes à la santé

Les thèmes suivants seront abordés: définitions et manifestations du stress et du burn out; synthèse des modèles et approches du stress et du burn-out; effets sur la santé et les performances; démarches de prévention

### Finances d'inscription

Membres ERGOrama: gratuit, Membres F4S, FPE ou FER: 150CHF/pers., Non-membres: 180CHF/pers.

## Promotion de la santé au travail

- Mardi 08 octobre 2019 de 08:15 à 12:15

### Entreprises concernées

Toutes.

### Public-cible

Spécialistes MSST, correspondants de sécurité, infirmiers de santé au travail, employeurs, responsables des ressources humaines, cadres et employés concernés.

### Contenu et objectifs

La promotion de la santé au travail rassemble des mesures visant à encourager la création de milieux de travail favorables à la santé et à inciter les individus et les groupes à modifier leurs comportements face à leur santé. Il s'agit de mesures touchant au bien-être et à la santé physique, psychique et sociale.

Au cours des dernières années, plusieurs démarches ont été lancées dans ce domaine en Suisse, dont certaines seront abordées dans ce cours. Les objectifs de la formation sont les suivants:

- Connaître la notion de promotion de la santé;
- Comprendre les relations entre travail, modes de vie et santé;
- Pouvoir identifier et mettre en œuvre des mesures de promotion de la santé au travail.

Les thèmes suivants seront abordés: santé, sécurité et promotion de la santé au travail; intérêts de la promotion de la santé; relations entre travail, modes de vie et santé; déterminants de la santé; mesures de promotion de la santé; programmes de promotion de la santé.

### Finances d'inscription

Membres ERGOrama: gratuit, Membres F4S, FPE ou FER: 150CHF/pers., Non-membres: 180CHF/pers.

## Protection de la maternité

- Jeudi 23 mai 2019 de 08:15 à 12:15

### Entreprises concernées

Toutes.

### Public-cible

Spécialistes MSST, correspondants de sécurité, responsables des ressources humaines, employeurs et employés.

### Contenu et objectifs

Durant la grossesse, les modifications physiologiques rendent la femme plus sensible aux nuisances et aux contraintes liées à l'activité, aux conditions et au milieu de travail. La législation suisse prévoit des mesures pratiques de protection durant la grossesse et pendant la période d'allaitement, ainsi que des règles visant à limiter ou interdire certains travaux pénibles ou dangereux. Les objectifs de formation sont les suivants:

- Connaître les risques pour la maternité liés au travail;
- Connaître les dispositions légales de protection de la maternité;
- Etre capable d'aménager les situations de travail des femmes enceintes et allaitantes.

Les thèmes suivants seront abordés: dispositions légales; risques chimiques, physiques et biologiques; temps de travail; port de charges; travail debout; etc. Les questions relatives au congé maternité, au paiement du salaire et à la résiliation du contrat de travail seront également évoquées.

### Finances d'inscription

Membres ERGOrama: gratuit, Membres F4S, FPE ou FER: 150CHF/pers., Non-membres: 180CHF/pers.

## Risques psychosociaux: définition, évaluation et pistes de prévention

- Jeudi 23 mai 2019 de 13:30 à 17:30

### Entreprises concernées

Toutes.

### Public-cible

Spécialistes MSST, correspondants de sécurité, infirmier/ère(s) de santé au travail, responsables des ressources humaines, employeurs et cadres.

### Contenu et objectifs

Les risques de stress, de violence, de mobbing, de harcèlement sexuel et de conflits au sein des entreprises sont connus et pris en compte depuis plusieurs années. Ces risques sont abordés individuellement dans le cadre de cours spécifiques dispensés par F4S SA/ERGOrama SA. Depuis quelques années, la tendance est de regrouper l'ensemble de ces aspects sous l'appellation de « risques psychosociaux » (RPS). Cette transformation n'est pas seulement sémantique, elle repose sur l'idée que ces risques ont des causes communes. L'évaluation et la prévention de l'ensemble de ces risques peuvent alors se faire dans le cadre d'une démarche globale.

Dans ce contexte, la formation Risques psychosociaux vise à échanger sur les leviers d'action que les entreprises peuvent utiliser pour gérer ces « nouveaux » risques.

Les objectifs de la formation sont les suivants:

- Connaître les principales définitions et concepts relatifs aux risques psychosociaux;
- Evaluer et identifier les RPS au sein de l'entreprise;
- Mettre en place une prévention systématique des RPS au sein de l'entreprise.

Les thèmes suivants seront abordés: définitions et approche conceptuelle des risques psychosociaux; méthodes pour l'évaluation de ces risques, la définition et la mise en œuvre d'une politique et de mesures de prévention.

### Finances d'inscription

Membres ERGOrama: gratuit, Membres F4S, FPE ou FER: 150CHF/pers., Non-membres: 180CHF/pers.

## Surveillance des travailleurs et protection de la personnalité

- Jeudi 16 mai 2019 de 08:15 à 12:15

### Entreprises concernées

Toutes.

### Public-cible

Spécialistes MSST, correspondants de sécurité, responsables RH, employeurs et employés.

### Contenu et objectifs

Un nombre croissant d'entreprises recourent à des systèmes de surveillance de leurs locaux, véhicules et réseaux informatiques, dans un but de sécurité et de contrôle de l'activité (caméras, Internet, GPS, etc.). La frontière entre ce qui est licite et ce qui ne l'est pas est souvent difficile à établir. Or, une surveillance perçue comme illégitime peut éveiller un malaise chez les travailleurs et altérer l'ambiance générale de travail; elle peut porter atteinte au bien-être, à la santé psychique et, par conséquent, à l'aptitude au travail des personnes. Les objectifs de la formation sont les suivants:

- Connaître les bases légales réglementant la surveillance des travailleurs par l'employeur;
- Connaître les critères permettant de distinguer les pratiques autorisées des pratiques illicites;
- Être en mesure de mettre en place des systèmes ne portant pas atteinte à la personnalité des travailleurs;
- Connaître les répercussions possibles de la surveillance des travailleurs sur la santé.

Les thèmes suivants seront abordés: définition et grands principes de la surveillance; vidéosurveillance; surveillance électronique; enregistrement du temps de travail et contrôle d'accès; protection des données; effets secondaires (stress, ambiance de travail, etc.).

### Finances d'inscription

Membres ERGOrama: gratuit, Membres F4S, FPE ou FER: 150CHF/pers., Non-membres: 180CHF/pers.

## Bases légales pour l'aménagement du temps de travail

- Jeudi 14 octobre 2019 de 08 :15 à 12 :15

### Entreprises concernées

Toutes.

### Public-cible

Spécialistes MSST, correspondants de sécurité, responsables des ressources humaines, employeurs, cadres et employés intéressés.

### Contenu et objectifs

L'aménagement du temps de travail fait partie intégrante de l'organisation du travail. Des difficultés de planification des horaires de travail sont parfois rencontrées compte tenu à la fois des diverses exigences légales et opérationnelles auxquelles sont soumises les entreprises, mais aussi des contraintes biologiques et individuelles des travailleurs. Les liens entre les horaires de travail et la santé ont fait l'objet de nombreuses recherches ; celles-ci ont participé à la mise en place de dispositions légales visant à protéger la santé et la sécurité des travailleurs. Les objectifs de la formation sont les suivants:

- Acquérir des connaissances sur la réglementation en matière de santé au travail et plus spécifiquement en matière de durée du travail et de repos.
- Connaître les dispositions légales relatives à la protection des jeunes travailleurs et de la maternité en matière d'aménagement du temps de travail.
- Savoir où trouver les informations relatives à son domaine d'activité.
- Connaître les liens entre horaires, santé et sécurité au travail.

Les thèmes suivants seront abordés : durée du travail quotidienne, hebdomadaire et annuelle ; heures supplémentaires et travail supplémentaire ; pauses et repos quotidien ; travail de nuit et du dimanche ; particularités et dispositions spéciales (travail en équipe, service de piquet, maternité, jeunes travailleurs) ; autres aspects juridiques relevant de la Loi sur le travail et des Ordonnances 1 et 2.

### Finances d'inscription

Membres ERGOrama: gratuit, Membres F4S, FPE ou FER: 150CHF/pers., Non-membres: 180CHF/pers.



## Psychologie du risque et de la sécurité

- Mardi 19 mars 2019 de 13:30 à 17:30
- Jeudi 31 octobre 2019 de 13:30 à 17:30

### Entreprises concernées

Toutes.

### Public-cible

Spécialistes MSST, correspondants de sécurité, infirmiers de santé au travail, responsables des ressources humaines et toute personne intéressée.

### Contenu et objectifs

Alors que la majorité des accidents actuels sont provoqués par des facteurs organisationnels liés à la situation de travail, les réponses demeurent souvent techniques. Ce cours vise à présenter des pistes pour agir sur les représentations des travailleurs et les comportements qu'elles induisent, ainsi que sur les organisations et les conditions matérielles du travail, afin de prévenir les accidents et de protéger la santé. Les objectifs de la formation sont les suivants:

- Comprendre les facteurs environnementaux, sociaux et psychologiques qui influencent les comportements en santé et sécurité au travail;
- Pouvoir identifier ces facteurs dans son entreprise;
- Comprendre le rôle de l'être humain dans la fiabilité des systèmes de travail;
- Connaître des pistes pour transformer les situations de travail, les représentations et les comportements.

Les thèmes suivants seront abordés: perception et évaluation des risques; relations entre évaluation des risques et comportements; campagnes de prévention et pistes pour transformer les représentations, les comportements et les situations de travail.

### Finances d'inscription

Membres ERGOrama: gratuit, Membres F4S, FPE ou FER: 150CHF/pers., Non-membres: 180CHF/pers.

## Techniques de formation et d'information en santé et sécurité au travail (cours)

- Jeudi 14 février 2019 de 13:30 à 17:30
- Jeudi 29 août 2019 de 13:30 à 17:30

### Entreprises concernées

Toutes.

### Public-cible

Spécialistes MSST, correspondants de sécurité, infirmiers de santé au travail et toute autre personne ayant comme tâche d'informer ou de former les collaborateurs sur un sujet de santé et de sécurité au travail.

### Contenu et objectifs

La protection de la santé au travail et la mise en place de mesures de sécurité nécessitent d'informer et de former les collaborateurs sur les risques auxquels ils sont exposés, ainsi que sur les moyens de les prévenir.

Ce cours vise à aider les personnes chargées de transmettre des informations et des connaissances en la matière aux collaborateurs de leur entreprise. Les objectifs de la formation sont les suivants:

- Savoir élaborer un programme de formation en santé et sécurité au travail, adapté aux besoins de l'entreprise;
- Acquérir des outils didactiques permettant la transmission d'informations et de connaissances;
- Savoir évaluer la portée d'une action de formation.

Les thèmes suivants seront abordés: place de la formation dans une démarche de prévention; élaboration d'un programme de cours; rédaction de consignes de sécurité et de supports didactiques.

### Remarque

Ce cours est complété par un atelier.

### Finances d'inscription

Membres ERGOrama: gratuit, Membres F4S, FPE ou FER: 150CHF/pers., Non-membres: 180CHF/pers.

## Techniques de formation et d'information en santé et sécurité au travail (atelier)

- Jeudi 07 mars 2019 de 08:15 à 12:15
- Jeudi 12 septembre 2019 de 08:15 à 12:15

### Entreprises concernées

Toutes.

### Public-cible

Cet atelier s'adresse aux personnes intéressées ayant suivi le cours théorique sur le même thème ou à des personnes ayant déjà participé à des actions de formation.

### Contenu et objectifs

Les participants seront invités à présenter à l'ensemble du groupe un élément de formation en santé et sécurité au travail qu'ils auront préparé à l'avance, avec l'aide des formateurs s'ils le souhaitent.

Le thème, le contenu et la forme de chaque présentation seront discutés avec les autres participants. Les objectifs de la formation sont les suivants:

- Mettre en pratique les connaissances pédagogiques acquises lors du cours précédent;
- Exercer la présentation orale devant un public indulgent et compréhensif;
- Echanger ses expériences en matière d'animation de cours avec d'autres formateurs potentiels;
- Approfondir plusieurs sujets choisis en santé et sécurité au travail.

Un contact sera pris préalablement avec chaque participant afin de choisir un thème et de définir les modalités pratiques de la présentation et de sa préparation.

### Finances d'inscription

Membres ERGOrama: gratuit, Membres F4S, FPE ou FER: 150CHF/pers., Non-membres: 180CHF/pers.

## Méthodes pour l'analyse ergonomique de l'activité (cours)

- Mardi 10 septembre 2019 de 13:30 à 17:30

### Entreprises concernées

Toutes.

### Public-cible

Toute personne intéressée par l'analyse ergonomique du travail réel, sur le terrain, en vue de le rendre plus sain, plus sûr et plus performant.

### Contenu et objectifs

L'intervention ergonomique est une démarche remontante ("bottom up") fondée sur la compréhension du travail réel: celui-ci ne correspond jamais en tout point au travail prescrit par l'organisation. L'analyse ergonomique de l'activité permet de mieux comprendre le travail réel, en vue de la mise en place, de manière participative, de modes de production plus sains, plus sûrs et plus performants. Ce cours porte sur les méthodes et outils utilisés en analyse ergonomique de l'activité. Les objectifs de la formation sont les suivants:

- Connaître les principaux outils et méthodes qualitatives et quantitatives de l'analyse ergonomique (observations, verbalisations, mesures, etc.);
- Etre capable de concevoir une méthodologie (ensemble de méthodes à mettre en oeuvre) pour l'analyse de l'activité dans le cadre d'une problématique spécifique;
- Etre capable de construire une grille d'analyse de l'activité correspondant à cette méthodologie.

Les thèmes suivants seront abordés: rappel des principes généraux de l'ergonomie; présentation de méthodes pour l'analyse du travail; choix des méthodes; conditions de leur mise en oeuvre sur le terrain et recherche de solutions; présentation d'outils (grilles d'observation, guides d'entretien, logiciels, etc.).

### Finances d'inscription

Membres ERGOrama: gratuit, Membres F4S, FPE ou FER: 150CHF/pers., Non-membres: 180CHF/pers.

## Analyse ergonomique de l'activité (atelier)

- Mardi 05 novembre 2019 de 13:30 à 17:30

### Entreprises concernées

Toutes.

### Public-cible

Spécialistes MSST, correspondants de sécurité, infirmières en santé au travail, employeurs et toute personne intéressée.

### Contenu et objectifs

Dans leur travail quotidien, les opérateurs déploient des stratégies d'action et des savoir-faire en vue d'atteindre les objectifs de production tout en minimisant les impacts sur la fatigue ou la santé. L'analyse ergonomique consiste à mettre en évidence ces « modes de régulation » par l'observation de terrain et l'échange avec les opérateurs.

Elle présente un intérêt pour les spécialistes santé-sécurité, les concepteurs, les formateurs et les gestionnaires. En effet, elle permet de mieux comprendre les dimensions à prendre en compte dans l'évaluation et la conception des situations de travail. Les objectifs de la formation sont les suivants:

- Comprendre les principes de l'analyse de l'activité;
- Connaître des méthodes pour l'analyse de l'activité.

Les thèmes suivants seront abordés: modèles de l'activité humaine; objectifs, démarches et méthodes d'analyse de l'activité.

### Remarque

L'atelier se fondera sur des moyens didactiques variés: présentations, travaux de groupe, séquences vidéo, grilles d'analyse, etc.

### Finances d'inscription

Membres ERGOrama: gratuit, Membres F4S, FPE ou FER: 150CHF/pers., Non-membres: 180CHF/pers.

## Approche participative et partenariat social en santé et sécurité au travail

- Mardi 28 mai 2019 de 13:30 à 17:30

### Entreprises concernées

Toutes.

### Public-cible

Spécialistes MSST, correspondants de sécurité, infirmiers de santé au travail, employeurs, syndicalistes, responsables des ressources humaines, cadres et employés.

### Contenu et objectifs

La santé et la sécurité au travail font partie du champ de la concertation entre l'Etat, les associations d'employeurs et les syndicats de travailleurs. Lors de ce séminaire, les différents points de vue en présence seront évoqués, avec le souci de parvenir à la mise en œuvre de mesures concrètes de prévention dans les entreprises. Les objectifs de la formation sont les suivants:

- Connaître les dispositions légales et contractuelles régissant le partenariat social en matière de prévention;
- Comprendre les enjeux du partenariat social en santé et sécurité au travail, pour les différents acteurs du domaine (autorités, employeurs, syndicats);
- Pouvoir mettre en place une démarche de prévention fondée sur la concertation et la coopération au sein de l'entreprise.

Les thèmes suivants seront abordés: bases légales de la consultation et de la participation des travailleurs et de leurs représentants en matière de santé et sécurité au travail; positions patronales et syndicales; avantages et limites de l'approche participative.

### Finances d'inscription

Membres ERGOrama: gratuit, Membres F4S, FPE ou FER: 150CHF/pers., Non-membres: 180CHF/pers.

## Comprendre et prévenir l'absence au travail

- Jeudi 31 octobre 2019 de 08:15 à 12:15

### Entreprises concernées

Toutes.

### Public-cible

Spécialistes MSST, correspondants de sécurité, infirmiers de santé au travail, responsables des ressources humaines, cadres et employeurs.

### Contenu et objectifs

Les fluctuations des absences au travail pour cause de maladie constituent un indicateur de gestion sensible, car la fréquence et la durée des absences varient de manière significative en fonction des modifications de l'environnement de l'entreprise. Par contre, l'absence au travail est un indicateur de gestion peu spécifique, car les causes des fluctuations observées peuvent être diverses et il est souvent difficile d'identifier celles qui ont joué un rôle dans une situation donnée. De plus, le fait que la plus grande partie des jours « perdus » par l'entreprise résulte des absences d'une minorité de personnes nécessite des précautions particulières dans la construction et l'interprétation des statistiques. Les objectifs de la formation sont les suivants:

- Connaître les différentes approches et les principales causes de l'absence au travail;
- Comprendre que la part compressible des absences est la conséquence des contraintes de toutes natures liées à la situation de travail;
- Être capable de mettre en œuvre une méthodologie, des outils de mesure et des moyens de prévention en vue de diminuer les absences au travers de la transformation des situations de travail.

Les thèmes suivants seront abordés: définition de "l'absentéisme"; approches différentes de l'absence au travail; statistiques d'absences; outils et méthodes pour le diagnostic en entreprise; possibilités d'actions.

### Finances d'inscription

Membres ERGOrama: gratuit, Membres F4S, FPE ou FER: 150CHF/pers., Non-membres: 180CHF/pers.

## Documentation et recherche documentaire en santé et sécurité au travail

- Mardi 07 mai 2019 de 13:30 à 17:30

### Entreprises concernées

Toutes.

### Public-cible

Spécialistes MSST, correspondants de sécurité, infirmiers de santé au travail, responsables des ressources humaines, employeurs et cadres.

### Contenu et objectifs

Les connaissances scientifiques, ainsi que les dispositions légales et réglementaires en matière de santé et de sécurité au travail, sont nombreuses et consignées dans plusieurs lois, ordonnances et textes extra-juridiques d'origines diverses; il est par conséquent difficile de s'y retrouver. Le cours présentera les principales sources d'information et la manière d'y accéder, en fonction des besoins spécifiques des participants. Les objectifs de cette formation sont les suivants:

- Savoir identifier les besoins en information pour résoudre des problèmes concrets en santé et sécurité au travail;
- Connaître les principales sources de documentation légale, scientifique et pratique concernant l'ergonomie, la santé et la sécurité au travail;
- Savoir où et comment accéder à ces sources pour trouver la documentation désirée, principalement par Internet.

Les thèmes suivants seront abordés: sources d'information en Suisse et au niveau international; bases de données documentaires; revues; encyclopédie de santé et de sécurité au travail du Bureau International du Travail, recherches thématiques sur internet, etc.

### Finances d'inscription

Membres ERGOrama: gratuit, Membres F4S, FPE ou FER: 150CHF/pers., Non-membres: 180CHF/pers.



## La mesure en santé et sécurité au travail: métrologie des ambiances physiques et mesure de l'activité

- Mardi 14 mai 2019 de 13:30 à 17:30

### Entreprises concernées

Toutes

### Public-cible

Spécialistes MSST et autres professionnels concernés par l'évaluation quantitative des risques dans le cadre de démarches de prévention régies par des normes d'exposition (VME, VLE et autres).

### Contenu et objectifs

De nombreuses normes et recommandations nécessitant la mesure de paramètres environnementaux et physiologiques régissent le champ de la prévention. La mesure, autrefois réservée aux spécialistes, devient à la portée de tous. Il est par exemple possible de mesurer facilement des niveaux de bruit ou d'éclairement avec un téléphone portable, ou encore d'évaluer l'effort physique dynamique en mesurant la fréquence cardiaque au moyen d'un appareil vendu quelques dizaines de francs dans n'importe quel magasin de sport. Par contre, il reste difficile, même pour les spécialistes, de savoir que mesurer, où, quand et dans quelles conditions, comment agréger les données pour évaluer l'exposition et comment interpréter les résultats restent difficiles. Les objectifs du cours sont les suivants:

- Connaître les principales normes et recommandations environnementales et physiologiques en santé et sécurité au travail ainsi que des méthodes de mesure et d'évaluation des expositions;
- Être capable de procéder à certaines mesures simples à l'aide d'un appareillage courant et d'interpréter les résultats obtenus;
- Connaître ses propres limites dans ce domaine.

Le cours alternera théorie et pratique. Des démonstrations et des mesures seront effectuées. Les participants possédant un Iphone ou un équivalent Android peuvent l'apporter. Un wifi sera à disposition.

### Finances d'inscription

Membres ERGOrama: gratuit, Membres F4S, FPE ou FER: 150CHF/pers., Non-membres: 180CHF/pers.

## Mise en œuvre de la directive MSST: exemples pratiques

- Mardi 01 octobre 2019 de 13:30 à 17:30

### Entreprises concernées

Toutes.

### Public-cible

Spécialistes MSST, correspondants de sécurité, infirmiers de santé au travail, employeurs, responsables des ressources humaines et cadres.

### Contenu et objectifs

Ce cours vise à présenter diverses façons d'appliquer la directive MSST. En effet, la prévention se gère différemment selon les spécificités de chaque entreprise, y compris au sein d'un même secteur économique. Le cours permettra d'illustrer cette diversité au travers d'exemples dont les participants pourront s'inspirer pour leur propre société. Les objectifs de la formation sont les suivants:

- Connaître différentes façons de mettre en œuvre la directive MSST;
- Pouvoir mettre en place un concept MSST dans son entreprise.

Les thèmes suivants seront abordés: principes de mise en œuvre de la directive; construction d'un concept de sécurité MSST; exemples pratiques de démarches menées dans diverses entreprises.

### Finances d'inscription

Membres ERGOrama: gratuit, Membres F4S, FPE ou FER: 150CHF/pers., Non-membres: 180CHF/pers.

## Organiser une campagne de prévention en santé-sécurité au travail

- Mardi 29 octobre 2019 de 13:30 à 17:30

### Entreprises concernées

Toutes.

### Public-cible

Spécialistes MSST, correspondants de sécurité, infirmiers de santé au travail, responsables des ressources humaines, employeurs et employés.

### Contenu et objectifs

Les campagnes de prévention sont des vecteurs importants pour sensibiliser les Directions et le personnel sur des thématiques choisies de prévention de risques professionnels. Le cours portera sur la conception de campagne, de sa création à son évaluation. Le cours se fondera sur des apports de connaissances, des exemples pratiques, des travaux de groupes et des échanges. Les objectifs du cours sont les suivants:

- Connaître la démarche de mise en place d'une campagne de prévention;
- Pouvoir identifier différents canaux de communication;
- Etre capable de mettre en place une campagne adaptée à son contexte;
- Savoir évaluer l'impact d'une campagne.

Les thèmes suivants seront abordés: définition d'une campagne en santé-sécurité au travail, place d'une campagne dans une démarche de prévention, modes de diffusion, critères d'évaluation, facteurs de réussite.

### Finances d'inscription

Membres ERGOrama: gratuit, Membres F4S, FPE ou FER: 150CHF/pers., Non-membres: 180CHF/pers.

## Sécurité incendie: organisation de l'évacuation et de la lutte contre l'incendie

- Jeudi 02 mai 2019 de 08:15 à 12:15

### Entreprises concernées

Toutes.

### Public-cible

Spécialistes MSST, correspondants de sécurité, employeurs, cadres et employés.

### Contenu et objectifs

Ce cours abordera la sécurité incendie sous l'angle de l'organisation interne à l'entreprise et des obligations y relatives. M. Fernando Botta présentera le rôle, les objectifs et l'organisation des autorités de sécurité incendie. Les objectifs de la formation sont les suivants:

- Connaître les mécanismes de propagation du feu;
- Connaître les principales obligations de prévention incendie en Suisse;
- Connaître les mesures de prévention et d'organisation en matière de lutte contre l'incendie et d'évacuation.

Les thèmes suivants seront abordés: mécanismes de propagation du feu; organisation des équipes incendie et évacuation; statistiques des sinistres.

### Finances d'inscription

Membres ERGOrama: gratuit, Membres F4S, FPE ou FER: 150CHF/pers., Non-membres: 180CHF/pers.

## Systemes de gestion de la santé et de la sécurité au travail

- Mardi 05 février 2019 de 13:30 à 17:30
- Mardi 27 août 2019 de 13:30 à 17:30

### Entreprises concernées

Toutes.

### Public-cible

Spécialistes MSST, correspondants de sécurité, infirmiers de santé au travail, responsables des ressources humaines, employeurs et employés concernés.

### Contenu et objectifs

Cette formation vise à présenter un panorama des pratiques en matière de gestion de la santé et de la sécurité au travail dans différents types d'entreprises et à proposer une démarche et des outils pour la mise en place d'une telle organisation. Les objectifs de la formation sont les suivants:

- Connaître le concept MSST en 10 points de la Commission fédérale de coordination pour la sécurité au travail (CFST) pour l'organisation de la santé et de la sécurité au travail;
- Connaître les limites de l'approche technico-réglementaire de la santé et sécurité au travail;
- Etre capable d'adapter ce concept aux spécificités de son entreprise (taille, secteur économique, danger, organisation);
- Connaître les principaux outils à mettre en œuvre dans le cadre de l'organisation de la santé et sécurité au travail propre à son entreprise.

Les thèmes suivants seront abordés: obligations légales et concept MSST en 10 points; organisation de la santé et de la sécurité dans l'entreprise; méthodes pour la mise en œuvre de chaque point du concept; critères pour l'évaluation des performances de l'organisation. Les limites de cette approche, qui peut rester purement formelle, seront évoquées.

### Finances d'inscription

Membres ERGOrama: gratuit, Membres F4S, FPE ou FER: 150CHF/pers., Non-membres: 180CHF/pers.

## Connaissances de base en santé et sécurité au travail (cours de 2 jours)

- Les 25-26 février 2019 de 08:30 à 17:00
- Les 13-14 juin 2019 de 08:30 à 17:00
- Les 28-29 novembre 2019 de 08:30 à 17:00

### Entreprises concernées

Toutes.

### Public-cible

Dirigeants, responsables, cadres et personnes en charge de la prévention dans des entreprises privées et publiques.

### Contenu et objectifs

Ce cours d'introduction de deux jours est organisé dans le cadre du Réseau de formation prévention de la Suva. Les objectifs de la formation sont les suivants:

- Connaître la législation de protection de la santé et de la sécurité au travail et les principaux acteurs du domaine;
- Pouvoir mettre en place un système de gestion de la santé et de la sécurité au travail dans son entreprise;
- Pouvoir procéder à une détermination des dangers simple et mettre en œuvre des mesures de prévention adéquates.

Un certificat de Préposé à la sécurité sera délivré aux personnes faisant valider un travail personnel d'identification des dangers et de planification de mesures de prévention.

### Finances d'inscription

Membres F4S, ERGOrama, FER ou FPE: 600CHF/pers., Non-membres: 720CHF/pers.

## Cours de caristes et chariots à timon

Selon les dates de Manutention et chariots.

### Entreprises concernées

Ce cours est réservé aux entreprises appliquant les solutions MSST gérées par ERGOrama-F4S.

### Public-cible

Manutentionnaires et caristes sans permis.

### Contenu et objectifs

La loi exige une formation adéquate pour l'utilisation des chariots à timon et des chariots élévateurs. Le Centre de formation de Manutention & Chariots SA propose trois types de cours, validés par un examen et donnant droit à un permis reconnu par les autorités. Un prix préférentiel est proposé aux entreprises faisant appel aux services d'ERGOrama.

- Formation de base de cariste: collaborateurs avec peu ou aucune expérience de la conduite de chariots élévateurs. La formation peut être donnée sur plusieurs types d'engins.
- Formation intensive de cariste: réservé aux personnes ayant de l'expérience dans la conduite des chariots élévateurs à conducteur assis.
- Formation de base de chariots à timon/gerbeurs.

Pour plus d'information sur les formations ainsi que sur les pré-requis, informez-vous sur le site de Manutention & Chariots SA: [www.manutention.ch](http://www.manutention.ch).

### Remarque

Les cours ont lieu à Meyrin sur le site du Centre de formation de Manutention & Chariots SA; rte des Jeunes 37, 1211 Genève 26 (Carouge), tel: +41 22 342.55.30, email: [formation@manutention.ch](mailto:formation@manutention.ch).

### Finances d'inscription

Selon les conditions du Centre de formation de Manutention & Chariots SA.

## Formation aux gestes de premiers secours (8h)

- Jeudi 11 juillet 2019 de 08:15 à 17:30
- Mercredi 27 novembre 2019 de 08:15 à 17:30

### Entreprises concernées

Toutes. La priorité est donnée aux entreprises recourant aux solutions MSST gérées par ERGOrama.

### Public-cible

Cette formation s'adresse à tous et plus particulièrement aux personnes exerçant une responsabilité en matière de sécurité ou de secours au sein de leur entreprise.

### Contenu et objectifs

Ce cours de deux demi-journées est animé par un formateur de l'Association Genevoise des Sections de Samaritains (AGSS). Les objectifs de la formation sont les suivants:

- Disposer d'une formation de base en premiers secours;
- Apprendre à réagir de manière adéquate en cas d'urgence;
- Connaître les numéros et schémas d'alarme ainsi que l'organisation des secours à Genève;
- Avoir connaissance du comportement à adopter en cas d'hémorragie, brûlure et intoxication.

Les thèmes suivants seront traités: sécurité sur le lieu de l'accident; protection du sauveteur; bilan du patient; positions (patient conscient et inconscient); respiration artificielle et sensibilisation à la réanimation cardio-pulmonaire; hémostase; malaises; brûlures; intoxications; alarme.

### Remarque

Minimum 5 personnes Maximum 10 personnes

### Finances d'inscription

Membres F4S ou ERGOrama: 200CHF/pers., Membres FER ou FPE: 220CHF/pers., Non-membres: 250CHF/pers.



## Formation d'Assistant de sécurité

### Entreprises concernées

Administrations et établissements parapublics; PME et grandes entreprises du secteur des services; entreprises industrielles et artisanales.

### Public-cible

Personnes assurant des tâches de santé et de sécurité de manière régulière; candidats à la formation de Chargé/e de sécurité MSST.

### Contenu et objectifs

Cette formation de 9 jours offre une vue d'ensemble du champ de la santé et de la sécurité au travail (SST) en Suisse. Elle vise à transmettre les connaissances et les outils nécessaires pour gérer la SST de manière relativement autonome et faire appel à des spécialistes en connaissance de cause. Le cours est validé par un travail personnel; les 9 jours et le travail personnel font partie intégrante de la formation de Chargé/e de sécurité MSST d'ERGOrama. Les objectifs de la formation sont les suivants:

- Connaître le cadre légal en SST et savoir où chercher des informations;
- Savoir comment valoriser les déclarations d'accidents dans un but préventif;
- Pouvoir participer à l'identification des principaux dangers et mesures de prévention dans son entreprise;
- Comprendre les déterminants humains, techniques et organisationnels de la Santé et la Sécurité au Travail (SST);
- Pouvoir participer à la mise en place d'un système de gestion SST dans son entreprise.

La formation se compose de 18 cours d'une demi-journée, issus de 6 familles de cours: droit du travail et des assurances sociales; accidentologie; risques – prévention et intervention; santé au travail et maladies professionnelles; psychologie et pédagogie; gestion de la santé et de la sécurité au travail.

**Validation**

Un diplôme d'assistant/e de sécurité est décerné par ERGOrama au terme de la formation, après validation d'un travail personnel (identification des dangers et proposition d'un plan de prévention pour une entreprise ou partie d'entreprise).

**Finances d'inscription**

2880 CHF pour les 72 heures.

## Formation de Chargé de sécurité MSST

### Entreprises concernées

Toutes.

### Public-cible

Toute personne réalisant des tâches de santé et de sécurité au travail, dotée d'une expérience professionnelle suffisante et désirant obtenir le titre officiel de Chargé de sécurité MSST.

### Contenu et objectifs

Cette formation permet d'obtenir, après examens, le diplôme de Chargé de sécurité, conformément à l'Ordonnance fédérale sur les qualifications des spécialistes de la sécurité au travail. Les objectifs principaux de la formation sont les suivants:

- Connaître le cadre juridique, politique, social et économique de la santé et de la sécurité au travail en Suisse;
- Pouvoir mettre en œuvre diverses méthodes d'analyse et d'intervention sur le terrain;
- Pouvoir mettre en place une organisation et animer une démarche de prévention en entreprise;
- Pouvoir collaborer et communiquer efficacement avec la hiérarchie et le personnel, sur des thèmes de santé et de sécurité au travail.

### Remarque

Cette formation offre une grande souplesse d'organisation, des contenus modulables, ainsi que des modalités d'enseignement et d'évaluation adaptées à la formation d'adultes. Informations et inscriptions auprès d'ERGOrama (tél. +41 22 830.09.09) et sur [www.ergorama.com](http://www.ergorama.com), rubrique Formation.

### Finances d'inscription

6'500CHF pour les 164 heures. Sous certaines conditions, les résidents genevois peuvent bénéficier du chèque formation OFPC (<http://www.geneve.ch/caf/>).

## Les métiers de la santé et de la sécurité au travail

- Jeudi 07 février 2019 de 13:30 à 17:30

### Entreprises concernées

Toutes.

### Public-cible

Spécialistes MSST, correspondants de sécurité, infirmiers de santé au travail, responsables des ressources humaines, employeurs et employés.

### Contenu et objectifs

Le monde de la prévention des risques professionnels voit se côtoyer des intervenants de divers horizons: chargés et ingénieurs de sécurité, médecins et hygiénistes du travail, ergonomes, infirmières de santé au travail, psychologues du travail, etc. Ces spécialistes diffèrent dans leurs approches et leurs méthodes. Les objectifs de la formation sont les suivants:

- Comprendre le rôle, les missions et les compétences principales des chargés de sécurité et des autres intervenants en prévention des risques professionnels (médecins, psychologues et hygiénistes du travail, ergonomes, etc.);
- Connaître les différentes pratiques professionnelles dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail en Suisse (entreprises, consultants, inspection du travail, etc.);
- Connaître les associations professionnelles en santé et sécurité au travail;
- Pouvoir faire appel à des spécialistes en connaissance de cause.

Les thèmes suivants seront abordés: contexte juridique de l'intervention des spécialistes MSST; activités et approches des intervenants en prévention des risques professionnels; insertion professionnelle; collaboration entre spécialistes.

### Finances d'inscription

Membres ERGOrama: gratuit, Membres F4S, FPE ou FER: 150CHF/pers., Non-membres: 180CHF/pers.

## Parcours sécurité Pont Rouge

- Mercredi 13 février 2019 de 08:00 à 12:00
- Mercredi 13 mars 2019 de 08:00 à 12:00
- Mercredi 10 avril 2019 de 08:00 à 12:00
- Mercredi 08 mai 2019 de 08:00 à 12:00
- Mercredi 12 juin 2019 de 08:00 à 12:00
- Mercredi 10 juillet 2019 de 08:00 à 12:00
- Mercredi 14 août 2019 de 08:00 à 12:00
- Mercredi 11 septembre 2019 de 08:00 à 12:00
- Mercredi 09 octobre 2019 de 08:00 à 12:00
- Mercredi 11 décembre 2019 de 08:00 à 12:00

### Entreprises concernées

Entreprise du second oeuvre.

### Public-cible

Contremaitres, chefs d'équipe, employés du second oeuvre et de la métallurgie du bâtiment.

### Contenu et objectifs

Le parcours de sécurité se compose de 10 postes sur les dangers dans les travaux sur les chantiers. Ceux-ci traitent notamment des équipements de protection individuelles, des moyens de levage, des dangers liés à l'électricité et au gaz, des produits chimiques, des dangers liés à l'amiante, PCB et plomb, des échafaudages, des activités de fouilles et du coffrage. Les objectifs de la formation sont les suivants:

- Connaître les risques principaux sur un chantier,
- Connaître des mesures de prévention relatives aux dangers sur les chantiers.
- Dangers liés aux activités de chantier. Certaines activités se déroulent à l'extérieur.

### Remarque

Minimum 8 participants, Maximum 12 personnes

### Finances d'inscription

Membres figurant dans l'annuaire des métiers du bâtiment: 75CHF/pers., Non-membre: 120CHF/pers.

## Peinture au plomb

- Lundi 21 janvier 2019 de 08:00 à 15:00
- Lundi 04 mars 2019 de 08:00 à 15:00
- Mardi 02 avril 2019 de 08:00 à 15:00

### Entreprises concernées

### Public-cible

Chefs d'entreprise, personne de contact, correspondants et collaborateurs.

### Contenu et objectifs

La partie centrale du cours présente les techniques autorisées et les techniques interdites pour le travail sur des surfaces peintes avec des peintures au plomb. D'autres thèmes sont présentés pour comprendre les bonnes pratiques liées au travail sur de telles surfaces. Les objectifs abordés sont les suivants:

- Connaître les dangers des peintures au plomb et les effets sur la santé
- Savoir comment diagnostiquer la teneur en plomb de la peinture
- Connaître des mesures de prévention relatives à ces peintures

Situation dangereuses lié aux peintures au plomb, effet sur la santé, diagnostic pour connaître la teneur en plomb, prévention en matière de peinture au plomb, gestion des déchets et contrôle des connaissances (test et correction collective).

### Remarque

Min. 6 personnes.

### Finances d'inscription

Membres F4S, FER ou FPE: 200CHF/pers., Non-membres: 400CHF/pers.

## Rappel des gestes de premiers secours

- Lundi 07 janvier 2019 de 08:00 à 12:00
- Jeudi 18 avril 2019 de 08:15 à 12:15
- Jeudi 30 mai 2019 de 08:15 à 12:15

### Entreprises concernées

Toutes.

### Public-cible

Personnes ayant suivi une formation de base en 1ers secours.

### Contenu et objectifs

La formation effectuera un rappel des gestes essentiels de premiers secours. Les objectifs sont les suivants:

- Connaître le schéma d'alerte en cas d'urgence
- Savoir effectuer un bilan primaire de la situation
- Savoir effectuer des gestes de bases (position latérale de sécurité, réanimation cardio-pulmonaire).
- Savoir agir en cas de brûlures ou de plaies.

Sécurité du lieu d'accidents et protection du sauveteur, alerte, bilan primaire, Hémorragie, obstruction des voies aériennes, position latérale de sécurité, réanimation cardio-pulmonaire, défibrillateur, brûlure et plaies.

### Remarque

Minimum 5 personnes Maximum 10 personnes

### Finances d'inscription

120CHF/personne selon accord 2018.

## Retrait d'une fenêtre contenant amiante, PCB ou plomb

- Vendredi 12 avril 2019 de 08:00 à 16:30
- Vendredi 10 mai 2019 de 08:00 à 16:30

### Entreprises concernées

Entreprises du second-œuvre.

### Public-cible

Vitriers, Storistes, Miroitiers, Encadreur.

### Contenu et objectifs

Ce cours offre une sensibilisation aux risques liés au retrait d'une fenêtre pour les travaux de faible envergure. Le cours abordera les notions de bases relatives à l'amiante, PCB et plomb pour les interventions de faibles envergure. Lors de cette formation, le collaborateur pourra se familiariser avec les équipement et outillage nécessaire pour ces travaux. Les objectifs de la formation sont les suivants:

- Acquérir les connaissances de base pour des opérations de faible envergure que l'artisan peut réaliser sur une seule fenêtre

### Remarque

Min. 6 personnes, Max. 10 personnes

### Finances d'inscription

Membres F4S: 350CHF/pers.; Membres ERGO/FER/FPE; 400CHF/pers.; Non-Membres: 500CHF



## Travail en milieu confiné

- Mardi 29 janvier 2019 de 08:30 à 12:00
- Mardi 05 février 2019 de 13:30 à 17:00
- Mardi 18 juin 2019 de 08:30 à 12:00
- Mardi 15 octobre 2019 de 08:30 à 12:00

### Entreprises concernées

Entreprise ayant des activités dans un milieu confiné.

### Public-cible

Cadres, collaborateurs amenés à travailler dans un milieu confiné ou en charge de personnes amenées à travailler dans un milieu confiné.

### Contenu et objectifs

Les objectifs de la formation sont les suivants:

- Connaître les risques liés au travail en milieu confiné
- Connaître des mesures de prévention à mettre en place en cas d'activité dans ces milieux
- Avoir connaissance de cas d'accidents dans ces milieux

Thèmes abordés: Définition du travail en milieu confiné, risques liés à ces activités, mesures de prévention et d'urgence, présentation de cas d'accidents.

### Remarque

Minimum 6 personnes Maximum 10 personnes.

### Finances d'inscription

Membres F4S: 150CHF/pers., Membres FER ou FPE: 200CHF/pers., Non-membres: 250CHF/pers.

## Travail par points chauds

- Mardi 26 mars 2019 de 08:30 à 11:00
- Mardi 04 juin 2019 de 08:30 à 11:00
- Mardi 26 novembre 2019 de 08:30 à 11:00

### Entreprises concernées

Entreprise amenée à effectuer des activités par points chauds.

### Public-cible

Cadres, collaborateurs amenés à effectuer des travaux par points chauds ou en charge de personnes amenées à effectuer des travaux par points chauds.

### Contenu et objectifs

Les objectifs de la formation sont les suivants:

- Connaître les dangers du travail par points chauds
- Avoir des notions sur le développement d'un feu
- Connaître des mesures de prévention lors de travaux par points chauds

Définition du travail par points chauds, dangers de ces activités, mesures de prévention pour le travail par points chauds, exemples de cas d'accidents.

### Remarque

Minimum 6 personnes, Maximum 10 personnes

### Finances d'inscription

Membres F4S: 100CHF/pers., Membres FER ou FPE: 110CHF/pers., Non-membres: 150CHF/pers.

## Où nous trouver



Sauf indication particulière dans les descriptifs, les formations ont lieu dans nos locaux à l'adresse suivante:

F4S S.A  
Rue de Saint-Jean 26  
CH-1203 Genève  
7<sup>ème</sup> étage

Pour vous y rendre: Bus 7 ou 9: Arrêt Miléant